

**Gregor Mathias, *Les guerres africaines de François Hollande*,
La Tour d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2014, 252 pp.**

Par Martine Cuttier

Le livre montre la volte-face d'un dirigeant socialiste : François Hollande rattrapé par la *realpolitik*. Jusqu'à son accession à la présidence de la République, en 2012, il n'a pas de connaissances particulières sur l'Afrique et il incarne la tradition anticolonialiste de la gauche socialiste morale et radicale qui n'a eu de cesse de fustiger la Françafrique et ses relents de néocolonialisme. Il balaie même d'un revers de main toute idée d'ingérence dans les affaires africaines au nom des valeurs démocratiques et libérales, et toute connivence avec des chefs d'État exerçant le pouvoir de façon autoritaire sur fond de corruption. Ainsi il tance Joseph Kabila, le président de la RDC, lors du sommet de la Francophonie, à Kinshasa, en octobre 2012. Il exclut Idriss Déby Into, le président du Tchad, de la liste des invités à l'Élysée, accusé d'avoir fait disparaître un opposant, ami du PS. Alors que le pouvoir s'effondre à Bangui, sous les coups de butoir de la *Séléka*, il s'oppose au sauvetage du régime du président François Bozizé, en mars 2013. De plus, sa posture d'opposition systématique à l'interventionnisme (Afghanistan, Libye) de son prédécesseur Nicolas Sarkozy le poussait à louvoyer, à différer sa décision en tentant une approche multilatérale (UE, ONU, CEDEAO).

La crise malienne, élément majeur du conflit du Sahel, et la crise centrafricaine le font basculer de l'idéalisme au réalisme politique. Selon l'auteur, dans le cas du Mali, il aurait décidé sous la pression de son chef d'état major particulier, le général Benoît Puga. Depuis des mois, tandis que le Quai d'Orsay s'intéresse à la Syrie, les militaires – c'est l'une des fonctions de l'État-Major des Armées – mettent au point des plans sans cesse réactualisés pour le Sahel. Si ce passage est intéressant par la lumière qu'il jette sur le processus décisionnel au plus haut sommet de l'État, il demande à être reconsidéré. À l'époque, France 2, la chaîne nationale, montrait des réunions du Conseil de défense restreint se tenant plusieurs fois par jour, non pas à l'Élysée mais à l'hôtel de Brienne, une façon de mettre le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, en première ligne (ce qui fut officialisé par le décret de septembre 2013¹). De plus, lors du déclenchement de l'opération *Serval*, beaucoup dénonçaient le pouvoir d'influence de son directeur de cabinet, Cédric Lewandowski. À ce sujet, à propos de l'opération *Sangaris*, dans son numéro de début mars 2014, l'hebdomadaire *Jeune Afrique* publie un article² au titre très accrocheur figurant sur la couverture même : “*Comment l'armée a pris le pouvoir*”, qui fait du général Puga le nouveau “Monsieur Afrique” de la France. Le contenu est beaucoup plus nuancé, car il montre que la décision revient au pouvoir politique – ce qui n'exclut pas des tensions entre dirigeants civils et hiérarques militaires, notamment sur la compatibilité

¹ Décret n°2013 du 12 septembre 2013 relatif aux attributions du ministre de la défense et du chef d'état-major des armées, *JO* du 13 septembre 2013, p 15431.

² *Jeune Afrique*, n°2773, 2-8 mars 2014, pp.30-33.

d'un recours à la force avec les données du contexte local et régional et sur la disponibilité de moyens en constante réduction. De ce point de vue, on observe que si les chefs militaires mettent un point d'honneur à remplir les missions fixées, les interventions ont lieu alors que menace à tout moment la rupture capacitaire.

Toujours est-il que face à l'offensive islamiste au Mali, le chef de l'État, chef des armées, se transforme en chef de guerre, en veillant à obtenir un cadre juridique et la légitimité internationale : l'engagement français est déclenché après le vote d'une résolution du Conseil de sécurité,³ et l'envoi d'une lettre d'appel à l'aide du Président *par intérim* Dioncounda Traoré (au contenu soufflé par l'ambassadeur de France). Le président malien demande un appui aérien et en matière de renseignement au profit des troupes nationale : il obtient *Serval*, une opération interarmées à partir des forces françaises pré-positionnées en Afrique.

L'auteur analyse de façon approfondie les causes de l'effondrement de l'État tant au Mali qu'en RCA, et les causes de l'implantation de l'islam radical. Dans le cas du Mali, il revient sur les révoltes des Touaregs au cours des décennies 1960 et 1990. Il détaille leur organisation, leurs leaders et leur but. Il procède de même pour la RCA, entrée dans la guerre civile. En France, les opérations *Serval* et *Sangaris* décidées par le chef de l'État sans consultation préalable du Parlement, au nom de l'urgence, mais sont avalisées lors du vote de la prolongation au-delà de 4 mois.

L'un des intérêts du livre est, entre autres, d'éclairer le lecteur sur le processus décisionnel montrant combien la vision du ministère de la Défense diffère de celle du Quai d'Orsay, plus axé sur le multilatéralisme, la reconstruction de l'État et la réconciliation des protagonistes par la diplomatie. L'auteur montre comment le cloisonnement des services a abouti à une sous-estimation de la crise sécuritaire, ce qui explique la réorganisation du service en charge du Sahel, le remplacement des ambassadeurs au Mali et en RCA, mais aussi la création d'un groupe interministériel avec les ministères de la Défense et de l'Intérieur.

Il expose le jeu des puissances régionales : Afrique du sud, Libye, Gabon, Congo-Brazzaville, RDC, Nord-Soudan et surtout le Tchad, devenu incontournable pour réussir la sortie de crise en Afrique centrale suite au retrait libyen. L'armée tchadienne a montré son efficacité et sa combativité au Mali, tandis qu'en RCA le Tchad est une partie du problème plus que de la solution. Or, il sera difficile de rétablir la paix sans son soutien car il contrôle une partie du territoire. Pragmatique, le président Hollande, a repris langue avec le président Déby jusqu'à soutenir, en octobre 2013, la candidature du Tchad comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU – proposition votée à l'unanimité par l'assemblée générale et provoquant les protestations des associations des droits de l'Homme. L'Algérie, avec laquelle la France coopère, est un autre acteur majeur ayant des ambitions d'hégémonie régionale.

³ Résolution n°2085, du 20 décembre 2012, du Conseil de sécurité pour le déploiement de la MISMA : mission internationale de soutien au Mali.

Enfin, autre intérêt du livre, l'auteur évoque les critiques dont est l'objet *Serval* à la fois par l'association Survie, fondée par F.-X. Verschave qui dénonce la version française de la lutte préventive contre le terrorisme prônée par le président G.W. Bush, et par des intellectuels altermondialistes africains comme Issa Ndiaye et Aminata Traoré⁴ qui y voient une ingérence politique dans les affaires intérieures, “*un retour du colonialisme sur le sol africain et une humiliation pour les peuples africains*”,⁵ lesquels furent traités de “*grincheux*” par le président français lors de sa visite à Bamako, le 15 juillet 2013. L'auteur compare ces critiques avec les perceptions de la situation par les communautés du Mali, mesurées par l'Afrobaromètre.⁶ Le résultat est très instructif. Un livre à lire absolument.

Martine Cuttier

Docteure en histoire

⁴ Tous deux furent ministres du Mali et, de ce fait, ont participé à l'échec de la gouvernance. Ils ne proposent aucune alternative politico-militaire à *Serval*.

⁵ Cf. p.167.

⁶ Il s'agit d'un projet de recherche en sciences humaines financé par l'Institut des États-Unis pour la paix et par la Banque mondiale. Il concerne 35 pays, dont le Mali.